

**5e Rencontre nationale du Regroupement ERCI
Assemblée Extraordinaire et Ordinaire**

2020

Ville de

Paimboeuf



Salle Polyvalente
Jean Cutullic

11 et 12 avril 2020

COMPTE RENDU

5è RENCONTRE ET ASSISES

NATIONALES

Bilan 2019





Entente Radio Clubs et Indépendants

Association Nationale - 70b rue de Mulhouse - 68110 ILLZACH
erci.contact@gmail.com Tel : 03 89 45 49 07

PRESENTATION

- Rapport moral 2019
- Rapport avec l'environnement
- Déroulement de l'exercice.
- Compte rendu de la réunion d'information du 11 avril 2020
- Procès verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 avril 2020
- Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du bilan 2019
- Bilan financier 2019
- Détail Compte de résultat
- Balance générale
- Bilan de l'ensemble des associations sur le plan national
- Représentants de l'ERCI
- Les adresses mail
- Les Buts
- Les Objectifs
- Registre des Associations et enregistrement.
- Les Remerciements.



RAPPORT MORAL 2019

Bonjour à tous,

Je vous remercie d'avoir fait le déplacement pour être présent ce week-end et je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier également la Commune de Paimboeuf et le SRO 44 pour son organisation sans faille.

Rappel des valeurs de l'association:

C'est le 8 novembre 2015 à Riom (63) que l'ERCI (Entente des Radios Club et Indépendants) a vu le jour. Association déposée au Tribunal de Mulhouse sous le N° 92 Folio 241 à but non lucratif régie par le droit local de 1908.

Elle regroupe au sein de l'ensemble de notre pays de nombreux opérateurs radio de tous types : Amateurs radio, DX, SWL, Radio amateurs, radio clubs et Signaleurs radio.

Elle a pour but:

De regrouper les amateurs radio, radioamateurs et radio-clubs utilisateurs de la radiocommunication en France et à l'étranger.

D'apporter aux amateurs-radio, radioamateurs et radio-clubs (adhérents ERCI), des services d'information et de défense dans le cadre de l'exploitation de leur hobby (Responsabilité Civile).

De créer et former une chaîne d'entraide et de solidarité entre tous les amateurs radio, radioamateurs, radio clubs et associations membres partenaires.

D'entrer en relation avec les administrations françaises, européennes ou internationales concernées afin de participer à la mise en place de la meilleure réglementation relative à leurs activités d'amateurs radio et de radioamateurs et de trouver une solution favorable à toutes les questions qui peuvent concerner les amateurs radio et de radio amateurisme en général.

D'organiser et de mettre en place l'aide ou de l'entraide, en remonté d'information lors d'actions menées dans le cadre de la gestion de l'urgence et de crises de sécurité civile, dans l'encadrement de manifestation et le cas échéant en partenariat avec d'autres organisations par le soutien technique et méthodique en radiocommunication citoyenne auprès des pouvoirs publics.

Pour des besoins techniques, l'évolution de l'ERCI pourra engendrer l'ouverture d'un radio club sous la tutelle d'un radioamateur référent enregistré à l'Agence Nationale des Fréquences Radioamateurs (ANFR).

De faire vivre le monde de la radiocommunication de loisirs de tous horizons.

L'harmonisation de toutes les associations affiliées à l'ERCI.

Elle s'interdit de prendre part à toute activités à caractère politique, confessionnel ou commercial.

Et j'ai l'honneur, aujourd'hui de vous présenter le bilan de l'année 2019.



Entente Radio Clubs et Indépendants

Le Président remercie les organisateurs de ce rassemblement national dans la Loire Atlantique, à savoir Les Signaleurs Région Ouest 44 ainsi que la municipalité de Paimboeuf.

Il reconnaît ne pas penser avoir autant de monde présent lors de ce week-end avec la gravité du moment mais se félicite de l'adhésion des membres pour des causes juste et précise. Il poursuit en rajoutant que cela représente une attente dans le monde de la radiocommunication et de ses opérateurs, sans compter tous ses bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année et souhaitant que certaines lois puissent être aménagées.

RAPPORT AVEC L'ENVIRONNEMENT:

Les personnes rencontrées.

- Monsieur Pascal BRILOT (Formateur de l'ADRASEC)
 - Monsieur Franck PASCAUD (Président organisateur du SRO 44)
 - Monsieur Alain PANQUET (Président de l'association CAR 13)
 - Monsieur Michel MORET (Président de l'association RCC 23)
 - Monsieur Gaël GUILLOUZO (président du GSR 27)
 - Monsieur Christophe ALLARD (Vice-Président de l'association FCBA 33)
 - Monsieur Xavier JUBERT (Président de l'association STA 37)
 - Monsieur Yves BONAMY (Président de l'ASAS 37)
 - Monsieur Alain PASCAUD (Président de l'association ARSE 44)
 - Monsieur Jacky MICHEL (Président des Signaleurs du 49)
 - Monsieur Jean Baptiste GALLET (Président du PASS 60)
 - Monsieur Marc BLOMME (Président de l'association ARV 66)
 - Monsieur Jean Pierre NEURDIN (Vice-président de l'association TCMI 68)
 - Loïc GODEAU (Vice-président de l'association BG 85)
 - Monsieur Jean Pierre ROUGERT (Représentant le TW 89)
- et
- Monsieur Norbert HEYDEL (Président de l'ERCI France)

Organisme représenté:

- Monsieur Pascal BRILOT (Sécurité Civile)
- Monsieur Damien PLANCHET (Radioamateurs France)

Personnalités présentes:

- Monsieur Thierry BRUTUS (Maire honoraire de Paimboeuf)
- Gendarmerie Nationale

Départements représentés:



Entente Radio Clubs et Indépendants

Déroulement de l'exercice 2019

- Maintien et animation du site internet.
- Maintien et médiatisation via Facebook.
- Maintien médiatique via Twitter.
- Ouverture communication avec le bureau via Skype tous les soirs.
- Création et modification d'un bulletin d'information.

Assurance :

1 dossier réglé au remboursement suite à un surbooking « EasyJet »
1 dossier réglé de non paiement d'une assistance - Association non renouvelée et une association interdite de se représenter au regroupement national.
1 dossier en attente d'un procès (pour vol aggravé et abus de confiance)

- Ré-adhésion à l'OCDPC (Observatoire Citoyen e Défense et de Protection Civile).
- Annulation de l'invitation au ravivage de la Flamme du Soldat Inconnu à l'Arc de Triomphe à Paris 2019 pour cause de manifestations à Paris.
- Travail sur le dossier final du code de conduite d'éthique et d'information
- Début de mise en conformité de toutes les associations du regroupement national visant le virage et rattraper notre retard vis -à-vis du projet SIVA (Système d'Information de la Vie Associative)
- Maintien des informations clubs / ERCI visant le nombre, les signaleurs, les heures et les kilomètres parcourus lors d'assistances annuelles - Des chiffres qui permettent de valoriser le rôle des signaleurs.

Dans l'ordre des choses

- Rapprochement de Radio sans Frontières (Grèce)
- Rapprochement avec le D.I.CA.F (France)
- Rapprochement avec l'OCDPC
- Rapprochement et partenariat avec Radio Amateurs France (RAF).
- Rapprochement et partenariat avec Refmill.
- Partenariat avec la société WURTH MODYF (Benfeld - 67).
- Partenariat avec le transporteur TRANSCO Colmar.
- Partenariat avec CRT France.
- Partenariat avec La Planète CB Francophone.
- Adhésion à l'ANPDSB et la FFBA



PLANNING DU WEEK-END

SAMEDI - 14:30 Début de la réunion de travail

- Parole de chacun des membres du comité de direction
- Vers 15:00 Analyse du contrat d'assurance de chacune des associations
- Questions - Réponses
- 16.00 Pause
- 16:20 Reprise de la journée travail par de nombreuses explications de notre Ami Pascal sur le code de conduite d'éthique et d'informatique. .
- Vers 18: 00 Rappel de règle primaire
- 18:30 fin de la journée.

DIMANCHE :

RDV 9:15 Signature de la feuille de présence et prise en compte des pouvoirs de vote.

9:00 Début de l'**Assemblée Générale Extraordinaire**

Modification des statuts.

10:00 **AG Ordinaire**

Entrée du Drapeau de l'ERCI France

Mot de bienvenue par M. Franck PASCAUD

Rapport moral Président M. Norbert HEYDEL

Rapport et compte-rendu financier M. Jean Pierre HERTZOG

Quitus du rapport moral

Quitus du bilan financier

Appel à candidature des postes à pourvoir dans l'assemblée

Élection du Bureau (*à bulletin secret — Voir liste*)

Pause 15 à 20 minutes. (pour le dépouillement)

Mise en place des objectifs de l'ERCI

Paroles aux Invités

Adoption pour le lieu de l'AG 2020

Clôture de la 4e AG de l'ERCI

Moment de Reconnaissance par Mme Alexandra COHEN

Verre de l'amitié



COMPTE RENDU DE LA REUNION D'INFORMATION

DU SAMEDI 11 AVRIL 2020

ATTENTION LES DOCUMENTS CI-DESSOUS ONT ÉTÉ EFFECTUÉS AVANT LA PRISE DE DÉCISION DU CONFINEMENT SANITAIRE.

Début de la réunion d'information à 14:30 par la présentation du drapeau de l'ERCI à l'assemblée présente.

Prise de parole par:

Mr Franck PASCAUD - Président du SRO 44:

Monsieur le Président, Madame, Monsieur président d'association, Cher amis.

C'est avec un très grand plaisir que je vous reçois ici à Paimbœuf, Il y a maintenant 3 ans nous avons déjà, organiser avec l'ensemble des membres des Signaleurs Région Ouest une assemblée générale nationale.

Malheureusement cette AG a été pathétique et tragique, aussi bien humainement que financièrement pour notre association. Je me dois dans un premier temps de remercier Norbert Heydel, qui n'a pas hésité un instant à nous recevoir lors d'un repas en août 2017 à Saint Usage (21) en compagnie de Jean Pierre Neurdin ainsi que 2 représentants de l'USTE pendant lequel il nous a expliqué le fonctionnement de l'ERCI, cette exposé nous a permis de reconnaître en beaucoup de points les valeurs défendues aussi par notre association, et aussi à nous aidé à trouver des solutions pour remonter notre structure et je l'en remercie énormément.

C'est pourquoi quand Norbert, nous a proposé de recevoir ici à Paimbœuf l'Assemblée Générale de notre groupement nationale ERCI, l'ensemble de notre association n'a pas hésité une seconde à dire un grand OUI.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et tous, chers amis, une bonne Assemblée Générale 2020.

Mr HEYDEL Norbert - Président de l'ERCI:

Remercie l'assemblée d'avoir fait le déplacement malgré la gravité du moment et il en profite pour remercier la commune de Paimbœuf pour son accueil et le club organisateur.

Il y a de cela 15 jours, je ne savais toujours pas si nous allions faire ce rassemblement national ou non. Nous avons décidé de maintenir car le fait de se voir une fois dans l'année n'est pas de trop et il reflète la transparence de notre regroupement national.

Il ne tardera pas sur son allocution car son Ami Pascal a fait un état de l'année 2019 plus précis et beaucoup plus à même de refléter le travail et un nombre incroyable d'heure à votre service et ce en étroite collaboration.

Il cède la parole à ses adjoints afin qu'ils vous fassent un état de leur implication au sein même de l'ERCI durant leur mandat.

Il termine ce petit passage en vous souhaitant un très bon week-end.

La parole est donnée à M. Pascal Brilot :

L'association dite Entente des Radio Clubs et Indépendants, fondée le 07/11/2015, a voulu dès ses premières heures mettre en place un responsable et service juridique. Les 5 premières années ont été consacrées proprement dit à la phase création de la structure.

Et j'ai l'honneur, aujourd'hui de vous présenter son bilan de travail lié à l'exercice 2019 en étroite collaboration avec votre Président.



Entente Radio Clubs et Indépendants

Permettez moi d'abord de commencer ce rapport par une lettre ouverte en vers vous, les Présidents de clubs.

Participer à la vie associative, c'est aimer la diversité qui demande souvent une connaissance ou une recherche d'information dans des domaines très variés, il faut être volontaire, charismatique, entreprenant, conciliant.

En revanche, il est essentiel de connaître les fondements et la légitimité de sa fonction quelle que soit la taille du club.

En règles générale les motifs d'abandon sont:

- Des tâches administratif peu motivantes ou trop répétitives
- Le manque de reconnaissance
- L'absence de sentiment d'appartenance au groupe en place
- Le fait de se sentir tenu à l'écart du processus de décision
- Le sentiment d'isolement ou le peu d'encadrement

Il y a 5 ans vous nous avez confié une mission nationale, après avoir quitté une fédération qui à vos yeux menait une politique qui ne correspondait pas à vos attentes.

Je vous ai appris la rédaction de procès verbaux d'assemblée Générale et de bureau, des ossatures de document.

Je vous ai appris la comptabilité analytique afin de vous faciliter la rédaction de document du bilan financier, il y a juste à remplir le document journalier .

Vous devez penser surement que ces documents ne sont pas utile, détrompez vous.

Au bout de 5 ans vous m'avez déjà démotivé, car à ce jour quand les ministères nous demande de présenté sur le plan national notre implantations c'est possible, mais quand individuellement on me demande se que représente une association, j'ai beaucoup de pochette vide de documents telle que rapport d'activité, rapport morale, rapport financier.

Plus grave encore, il faut être continuellement derrière vous pour vous rappeler le renouvellement de cotisation, remplir les tableaux d'heures de kilomètres, les rapports exercices terminés.

Cinq ans d'existence est un cap difficile, mais à ce jour vous y mettez plus de grain de sable que d'huile dans les rouages de gestion de notre Entente Radio Clubs et Indépendants.

Il faut être inhérent dans notre travail avec un esprits associatif pour une pérennité solide et constructif, Je fourni pour vous, pour votre passion, un travail à part entière, un volume heures impressionnant, mais déçu par le peu de retour du travail demander.

N'oubliez dans un esprit collectif, il y aura toujours l'esprit suivant:

Certains veulent que ça arrive, d'autres aimeraient que ça arrive et quelques-uns font que ça arrive, il y a plus d'idées dans deux têtes que dans une, il y a vous les clubs et l'ERCI, lorsque deux forces sont jointes, leur efficacité est double. Les performances individualiste d'un club, ce n'est pas le plus important, on gagne et on perd en entente collectif en esprit d'équipe pour retrouver des valeurs pour accueillir de nouveau membre ou club.

L' ERCI se refuse de nommer l'identité des clubs affiliés de façon générale impliquer dans quelques problèmes que ça soit, ceci n'est pas constructif dans un regroupement, c'est vouer à une critique et peut restituer un trait caractéristique destructeur et peut porter préjudice. Car de nos jours les publications sur des réseaux sociaux sont souvent incomplètes des faits. Un problème posé peut s'appuyer sur un constat, une observation, un dysfonctionnement. Grandir, c'est apprendre des erreurs de soi ou d'un autre, pour avancer dans le bon sens.



Entente Radio Clubs et Indépendants

L'ERCI nommera toute identité de club portant atteinte à l'éthique du fonctionnement de notre regroupement.

Refus de réadhésion de club

Après plusieurs rappels d'utilisation non autorisée d'emblèmes officiels d'états ou associatifs soumis à autorisation et de diverses fonctions officielles et après renseignement s'avère inexact, après avoir informé le Ministre des sports sur des risques encourus par implication dans les diverses manifestations sportives, nous pouvons rajouter le manque de respect sur des clubs engagés en renfort et des malversations administratives. Le service juridique a informé le président de l'ERCI des risques et préjudices que ce club peut apporter.

L'ERCI a pris la décision de ne pas renouveler l'adhésion d'une association. *(le nom de l'association a été cité oralement).*

De cette décision nous informons tous clubs désirants travailler avec ce club, l'ERCI n'apportera ni aide, ni assurance en cas de conflits.

Mise sous tutelle d'un club

Les faits:

Courant cet été l'ERCI a été informé de l'interdiction bancaire d'un club, nous avons demandé à la personne émetteur d'alerte de nous faire parvenir toutes les informations qu'elle avait à sa disposition afin de comprendre les agissements de ce club.

A savoir que:

Le code monétaire et financier Article R131-31 dits:

Le tiré avise la Banque de France de la régularisation au plus tard le deuxième jour ouvré suivant la justification.

Lorsque le titulaire du compte a fait l'objet de plusieurs avis de non-paiement, le tiré informe la Banque de France par un seul avis de la régularisation de tous les incidents.

Devant l'urgence de cette procédure, le service juridique conjointement avec Monsieur le Président de l'ERCI, ont pris la décision en accord avec le directeur de la banque de mettre sous tutelle de l'ERCI ladite association, dans le but premier de stopper la procédure d'enregistrement du préjudice à la banque de France pour avoir le temps d'analyser plus précisément les faits.

De ce fait je tiens à remercier la direction de la banque qui nous laisse ce temps d'analyse pour apporter des solutions constructives.

Après analyse le service juridique de l'ERCI a découvert les faits suivants:

- Non-enregistrement du nouveau bureau auprès de la préfecture, qui a eu pour effet de rendre la responsabilité des agissements sur l'ancien président en fonctions.
- Validation du premier exercice comptable en Assemblée Générale sans aucun contrôle par un contrôleur au compte, qui aurait pu déjà signaler des incompréhensions de dépense.
- Les deux exercices suivants relèvent des rejets de prélèvements des deux créanciers, d'un rejet de chèque bancaire sur une société de dépannage pour manque de fonds.
- Retrait abusif de liquidité et petit paiement par carte bancaire non liée à l'objet statutaire de l'association.
- Utilisation et destruction du talon du chéquier ne pouvant justifier les dépenses si elles sont bien pour l'association
- Aucune facture liée aux dépenses de l'association.



Entente Radio Clubs et Indépendants

Nous noterons que l'équipe fait des causes à recréer l'association de somme moindre que le préjudice subi qui s'élève à des milliers d'euros. Devant se faire un dépôt de plainte a été fait en gendarmerie sous couvert de votre président national.

Le devenir de l'association:

En accord avec les membres restants, et Monsieur le Président de l'ERCI, le service juridique a proposé de ne pas prendre la solution la plus adaptée dans cette situation, c'est-à-dire la dissolution de l'association car cela ne rentre pas dans l'éthique de l'ERCI.

Cette association doit s'acquitter de ses dettes, et repartir sur la base d'un nouveau bureau. Après il faut que ce nouveau bureau prenne conscience des sanctions juridiques qu'il a évitées grâce à toutes ces heures de travail.

Le nouveau départ de ce club:

Je soulignerais qu'un effort important a été fait par les membres restants et des solutions ont été apportées.

- Les deux créanciers ont été soldés directement par des fonds personnels de membres adhérents.
- Mise en épave du véhicule associatif qui du fait arrête le contrat d'assurance.
- Opposition sur chèque impayé du dépannage.
- Passage sous statut type proposé par l'ERCI.
- Mise en place d'un nouveau bureau et adresse sociale.

Je rappelle que l'interdiction bancaire n'est pas levée, que l'association doit prouver sa bonne gestion et doit avoir aucune journée de découvert bancaire, que chaque membre doit respecter ses fonctions au sein du bureau et ne doit pas impacter sur les fonctions de l'autre et je rappelle au terme de l'article 1992 du code civil, le mandataire (les dirigeants d'une association sont des mandataires) est responsable des fautes liées à la gestion de l'association.

Conséquence sur l'ERCI:

Le conseil d'administration s'est vu vacant d'un poste, Monsieur le Président a coopté Madame Agnès Brilot aux fonctions de secrétaire, poste qu'elle a assumé dans d'autres associations, le conseil d'administration a validé cette proposition. Le service juridique rappelle que Madame Brilot doit être élue en assemblée générale si elle maintient cette fonction. Et de ce fait nous la remercions de son investissement et de son adhésion en membre indépendant.

Vu que nous sommes face à vous et que le premier trimestre 2020 est accompli, je me permet un complément d'information.

La fonction de « Signaleur ou Signaleur radio n'est pas inscrite à l'article 200 du code général des impôts, c'est une aberration que votre ex-fédération n'a pas su corrigée en 37 ans d'existence preuve encore une fois que cette fédération raisonne comme une coquecigrue.

Les ministères de l'intérieur, des sports et des finances ont été interpellés de cette absurdité, mais cela fait partie de l'exercice 2020 donc je ne vous en dirais pas plus, car aujourd'hui nous sommes dans la conclusion de l'exercice 2019. Ce dossier est toujours en cours.

Rapport service juridique ERCI avec les législateurs .

Suite aux problèmes liés aux Gilet jaune, et la limite d'âge pour être signaleurs, et élaboration d'une loi, dossier suivi pour répondre au mieux aux législateurs par Monsieur le Président, nous pouvons dire que cela avance dans le bon sens toutefois, pour ne donner avantage à aucune des fédérations qui pourraient en tirer partie, nous nous limiterons à la seule divulgation d'informations.



Entente Radio Clubs et Indépendants

Rapport service juridique ERCI avec les services de reconnaissance

L'ERCI est au régime local des associations qui relève de la loi du 9 avril 1908. Elle bénéficie de la capacité juridique par son inscription aux registres des associations tenues au tribunal d'instance. La reconnaissance d'utilité publique n'existe pas en droit local. Toutefois, pour permettre aux associations locales de bénéficier de certains avantages fiscaux attachés à la reconnaissance d'utilité publique, il a été institué une procédure déconcentrée de « reconnaissance de la mission d'utilité publique », au terme de laquelle la reconnaissance est prononcée par le préfet sur avis du tribunal administratif.

L'ERCI répond aux conditions admission et a élaboré son dossier qui sera complété à la fin de notre Assemblée Générale, ce dossier comprend trois années d'exercice, la liste des membres cotisant, L'élaboration de son importance dans son rayon d'activité, l'inscription au registre des associations, son objet d'intérêt général, ses statuts, etc.... Et une fiche d'identité de chaque association affiliée. A son terme ce dossier devrait comporter environ 300 à 350 pages et sera présenté au préfet pour approbation.

Code de conduite

Réalisation d'un code de conduite d'éthique administrative et d'informatique, il a été élaborer pour restaurer un climat de confiance, soigner tout particulièrement la réputation, pour veiller à ce que chacun d'entre nous agisse avec intégrité au quotidien, c'est primordial pour acquérir une réputation d'honnêteté, par conséquent ce code fixe des règles qui régissent la conduite des personnes au sein de ERCI.

Bien que l'éthique ne soit pas coercitive (puisque'il n'y a pas de sanction juridique), le code soit une réglementation interne obligatoire et répond à un besoin réel. Dans ce contexte, il faut réaffirmer la validité de nos actions et retrouver notre place perdue à ce jour par notre fédération feudataire et seigneuriale.

Il est l'expression d'une approche opérationnelle commune pour qu'il soit pleinement compris, accepté, et respecté, tout particulièrement auprès de ceux qui remettent en cause ou rejettent le mode des radios signaleurs.

Il a impliqué de nombreuses heures de recherche d'informations, de rédaction, car il y a aucune règle précise pour la réalisation d'un tel document, mais devient une pièce nécessaire dans une association comme sont les statuts et le règlement intérieur d'où son volume.

Il a été validé dans sa réalisation par l'observatoire citoyen de défense et protection civiles et approuvé par le conseil d'administration du 25 octobre 2019.

Stratégie de communication

La communication est un processus dynamique au cours duquel un émetteur et un récepteur échange et partage des informations elle peut se faire au niveau de l'une des sphères suivantes, celons un processus impliquant la réalisation de documents administratifs.

Réalisation:

- D'une fiche de renseignements pour la mise en place d'un dispositif de radio assistance
- D'une convention de partenariat
- D'une fiche devis
- D'une fiche facture

Tous les documents précités sont à disposition sur votre drive

Code du signaleur transmetteur

Courant cette année vous aurez à disposition un code du signaleur transmetteur ce document ne peut être finalisé à temps pour notre rassemblement, suite à une saturation personnelle et du à la gestion sûr d'autre association car le temps des Assemblées Générales est arrivé plus vite que prévu.



Entente Radio Clubs et Indépendants

En conclusion

Dans une société française aux équilibres fortement perturbés, valeurs, modèles et organisations qui les portent sont aujourd'hui bousculés, discutés, contrôlés. Les associations, en général, n'échappent pas à cette remise en cause.

Nous nous sommes intéressés à une organisation en entente, vous pouvez vous y opposer ou vous pouvez vous impliquer.

Si vous êtes ici aujourd'hui c'est que vous vous sentez impliqué, j'ai plus fait pour vous en 5 ans que votre fédération en 37 ans d'existence.

En mariage, 5 ans, c'est les noces de bois, faites que ce bois soit celui de la construction d'un podium de réussite et non le cercueil de l'échec.

On pourrait comparer l'aspiration associative au sang de notre corps dont les organisations (les membres, les indépendants, les clubs) en sont les organes. Ce sang, parce qu'il est, certes un organe, mais un organe d'une autre nature, transporte l'oxygène qui permet à l'ensemble non seulement de fonctionner mais, mieux de se régénérer. Mais dans cette entente qu'est l'ERCI le sang

Peut-il jouer sa fonction de régénérescence ?

Vous en avez-vous-même adhèrent, indépendant, club la réponse

Je vous remercie de votre attention.

La parole est donnée à Jean Pierre Neurdin (Gestionnaire du site).

Bonjour à toutes et tous,

Merci de me passer la parole en tant que gestionnaire du site de notre Regroupement.

Je vais essayer de ne pas être long en passant directement à l'essentiel, dans un langage que vous comprendrez tous aisément et sans détour.

Actuellement, je ne vous le cache pas et je suis gentil en disant que 1/4 des clubs utilisent ce moyen de communication pour faire parler d'eux en nous envoyant des articles d'assistances, mais rarement un PV d'AG, comme si nos clubs ne se sentaient nullement concernés par cela. Et pourtant c'est la vie du Club et par là même la nôtre.

Je pourrais vous les citer, mais je ne le ferai point. Il suffit pour cela d'aller sur le site pour vous en rendre compte, si toutefois vous y allez. A ce stade, l'on peut tout supposer.

D'autres préfèrent le mettre directement sur Facebook pensant que c'est mieux pour eux.

En pratiquant de cette façon, vous faites perdre des vues de notre site et ne le mettez guère en valeur, puisqu'il est communiquant par le biais de ERCI-France et Facebook. Autrement dit, un article sur le site est égal à 3 endroits où l'on pourra le consulter. Pensez-y à l'avenir. Il en va aussi de la médiatisation de votre association. C'est à peu près pareil pour le Drive. Nous passons des heures de travail pour vous faciliter la tâche en vous mettant à disposition tous les dossiers pour vous rendre la vie plus facile.

Faut-il encore prendre la peine d'y aller les consulter ou de les remplir.

Il faut que nous prenions conscience que c'est à vous, par votre rigueur et votre discipline, qui permettra à l'ERCI, dont vous faites intégralement partie, d'avancer dans les démarches à venir, afin d'obtenir tout ce que votre ancienne fédération n'a pas réussi à décrocher.

Merci de m'avoir écouté et je reste à votre disposition, si nécessaire.



Entente Radio Clubs et Indépendants

Norbert Heydel - Président de l'ERCI)

Reprend la parole afin de présenter à l'ensemble des membres présents le contrat d'assurance que l'ERCI a mis en place à l'ensemble des clubs regroupant le groupement national.

Il rajoute que contrairement à l'année passée, l'ERCI a décidé de compléter l'assurance de chacune des associations en leur mettant en place une assurance complète.

ASSURANCE :

L'ERCI a fait un gros effort cette année en assurant la totalité des associations à une assurance tout confort.

Une preuve de plus que nous ne cherchons pas le financier mais nous nous battons bien pour nos associations.

- Responsabilité civile générale
- Dommages aux biens confiés
- Responsabilité civile locaux occasionnels d'activités
- Défense pénale et recours
- Assistance aux personnes
- Indemnisation des accidents corporels des dirigeants et membres actifs
- Responsabilité civile des dirigeants
- Assurance du matériel associatif ou des biens confiés
- Assurance des biens mobiliers et du risque informatique

Seul problème que nous risquons de rencontrer.

Analyse d'une association de 7 membres et une autre de 35 – A analyser ouvertement.

Côté financier. C'est le gros club qui aide le petit.

En clair c'est au petit de tout faire pour augmenter ses adhésions. Passez le délai de cette année, nous reviendrons si nous voyons que l'association ne fait rien pour remédier à ce problème à une assurance plus limitée.

A ce jour : Vous êtes assurés Responsabilité civile, Protection juridique (attention à la protection juridique) grandes différences entre aide, assistance (conseils) et protection juridique. Sans compter également que la protection juridique peut avoir un plafond.

L'avantage de votre assurance actuelle a en plus une protection juridique étendue.

En clair : Vos membres sont assurés en cas d'accident, d'incident. (Capitaux suivant le taux d'invalidité), décès (capital décès), Frais d'obsèques, frais médicaux. Si vous êtes responsable. Dans le cas où c'est l'organisateur le responsable, la responsabilité lui revient.

Vous et votre comité êtes assurés si vous venez à prendre une décision qui découle sur un accident.

De plus vous avez une assurance matériel radio et informatique.

Vous avez également une assurance responsabilité civile locaux occasionnels d'activités.

Là-dessus, vous rajoutez que vous avez la possibilité d'organiser une soirée dansante (de préférence fermé) pour pouvoir bénéficier d'une gratuite de la SACEM (et comme on dit, qu'en SACEM ? ça récolte... (hi hi hi)

Trouvez aujourd'hui un groupement, une fédération qui vous propose tout cela ?

Certains préfèrent augmenter les cotisations pour augmenter le compte en banque que de vous apporter toutes les sécurités que vous êtes à même d'attendre.



Entente Radio Clubs et Indépendants

RAPPEL :

Je vais refaire un rappel vis-à-vis des comptes associatifs.

Je pourrais me cacher comme certains le font sur la phrase magique (cela peut être considéré comme de l'ingérence) NON, ce ne sont que des conseils.

Lorsque vous dédommaginez vos membres de leurs frais kilométriques. (Rentrez ces sommes dans la colonne Frais d'organisation ou frais d'assistance.

Je prends l'exemple de plusieurs associations qui depuis quelques semaines sont la proie de l'URS-SAF

1 asso de l'ex Fédération de Signaleurs (17.000 € de redressement) département 90 club qui aura du nous rejoindre cette année avec plus de 50 membres.

3 Asso d'une autre fédération et ce dans l'Est de la France – département 25 – 90 et 70 (encore dans le collimateur et c'est très rare que l'URSAFF reparte les mains vides.)

Si vous ne savez pas, votre bureau, votre conseiller juridique sont là pour vous aider. Vous travaillez comme il y a des années en oubliant ce que l'on vous dit depuis plusieurs années. Attention aux nouvelles lois associatives de janvier 2020.

Autre chose : Je sais c'est peut-être du bourrage de cerveau mais on ne le répète jamais assez puisque l'on retrouve ces problèmes chaque année.

N'attendez plus le mois de mars voire avril pour régler vos adhésions.

De l'autre côté vous avez des personnes qui font des cartes de membres. Des reçus fiscaux, des factures et le tout peut vous être donné lors d'un week-end comme aujourd'hui et ce sans frais.

Dans l'autre cas, il y a des frais postaux que nous pouvons économiser. Sans compter qu'après une AG, il y a un dossier de près de 50 pages à transmettre au plus vite à nos instances directrices. (*)

Pour votre comité, le temps le plus dur est et reste la fin et le début d'année.

Fin d'année pourquoi ? Les statistiques qui doivent sortir dès la première semaine de janvier.

Début d'année : refonte totale d'une nouvelle année avec de nouveaux membres, nouvelles cartes etc... Des dizaines et des dizaines d'heures de boulot. N'oubliez pas que nous avons aussi nos associations à faire tourner...

Pour éviter cela, rien ne vous empêche de faire un prévisionnel financier de 2 à 300 euros pour qu'en début d'année vous puissiez adhérer et par là même éviter de faire les 1^{ère} assistances sans être assuré.

Imaginez vous ce que vous risquez si vous avez un accident responsable lors d'une assistance ou vous n'avez pas encore réglé cette dernière... Désolé mais je ne pourrais rien faire pour vous aider.

(*) D'où l'intérêt de remplir le tableau que nous avons mis à votre disposition « bilan des assistances » à quoi cela sert ?

Je prends l'exemple que tout le monde a pu lire il y a qq temps sur Facebook. Un responsable web-master qui s'adresse à un président de fédération lui demandant qu'est ce qu'il allait pouvoir présenter au ministre de l'intérieur en chiffrage. (Hilarité) Voyez une fois de plus que l'ERCI anticipe les différentes demandes. Depuis plus de 3 ans maintenant nous sommes à même de pouvoir présenter des chiffres de votre travail de la sécurisation que vous apportez tous les WE.

Il est dommageable qu'il est fallu attendre 35 ans pour travailler sur des bases élémentaires. D'où l'importance de remplir à chacune de vos manifestations le dit tableau. Cela ne prend que 5 mn.

Une association ici présente m'a même donné l'idée de rajouter une colonne personnes potentiellement touchées par vos assistances. Exemple : marathon 1300 coureurs. Cyclisme 125 – la colonne totalisera automatiquement 1425 personnes concernées. Imaginez vous en fin d'année sur toutes les assistances dites Clubs ERCI ce que le chiffre peut apporter.



Entente Radio Clubs et Indépendants

De même, n'hésitez pas à inviter un membre du bureau de l'ERCI qui se fera une joie d'être présent lors de vos AG. Si dans le cas contraire, aucun déplacement n'est possible, nous avons toujours la faculté d'être présent en ligne via notre moyen de communication habituelle.

N'oubliez pas de nous retourner vos comptes rendus d'assemblée générale. Non pas que cela nous intéresse, mais si demain, nous avons la possibilité d'être présent à la réunion interministérielle que nous attendons, nous serons à même de pouvoir présenter n'importe quelle association faisant partie de l'ERCI.

La parole est donnée à Mme Monique Meunier : Responsable humanitaire

Il m'est un peu difficile d'effectuer un récapitulatif détaillé du matériel donné, d'autant que certaines personnes ne se sont pas investies comme il était initialement prévu .

Ainsi, comme vous avez déjà pu le lire précédemment **Madagascar** est venu chercher des cannes , des déambulateurs , des fauteuils roulants , des inhalateurs, des ceinture , des jambières ainsi que des lecteurs de glycémie .

Les choses étant ce qu'elles sont , des paquets de couches pour hommes et des médicaments ont été acheminés à **Madagascar par un nouveau réseau** .

Trois fauteuils roulant ont été offerts à des bonnes œuvres **en Tunisie, ainsi qu'en Algérie** .

Des lecteurs de glycémie, des tensiomètres , des inhalateurs sont partis en **Côte d'Ivoire** .

Des déambulateurs et un siège baignoire sont allés à **Marseille** .

Je me suis personnellement investie à la Croix Rouge de Pertuis et je donne à nos compatriotes dans le besoin quelques matériels .

NE DIT-ON PAS « CHARITÉ BIEN ORDONNÉE COMMENCE PAR SOI-MÊME »
(en photo ci-dessous)



Fin de la première journée de travail : 18:30



PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 12 AVRIL 2020

**ATTENTION LES DOCUMENTS CI-DESSOUS ONT ÉTÉ EFFECTUE AVANT LA
PRISE DE DECISION DU CONFINEMENT SANITAIRE.**

Signature des feuilles de présence par les congressistes et remise des pouvoirs de vote avec la distribution des bulletins de vote.

Entrée du Drapeau commémoratif du Groupement National de l'ERCI accompagné d'une minute de silence en mémoire à nos amis partis trop tôt durant l'année et une pensée à ceux qui auraient voulu être des nôtres mais que la maladie les en a retenu.

Mr Norbert HEYDEL - Président de l'ERCI prend la parole en soulignant qu'une demande de modification de statuts avait été demandé en courant d'année.

Nous devons donc débiter cette matinée par une **Assemblée Générale Extraordinaire**

Début de l'assemblée générale extraordinaire: 9.30

Il s'agit du titre 1: But et Composition

Article 2 : OBJET

Nous devons rajouter dans cette article l'adhésion de l'ensemble des membres de l'ERCI à l'obtention et la reconnaissance de l'utilité de mission publique auprès de la Préfecture du Haut Rhin.

Article 7. Condition d'adhésion

Toute demande d'adhésion est à formuler par écrit du candidat au comité directeur du groupement. L'admission est prononcée par ce même comité directeur.

Il est bon de rajouter que toute association souhaitant entrer dans le regroupement nationale de l'ERCI se devra de respecter le code de conduite d'éthique et d'informatique.

Article 21 : Règlement intérieur

Un règlement intérieur est établi par le comité directeur qui le fait approuver par l'assemblée générale ordinaire.

Ce règlement est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait au fonctionnement pratique des activités de l'association

Nous demandons de retirer cet article au vu du code de conduite d'éthique et d'informatique. Ce dernier pouvant prêter à confusion avec ledit code.

L'assemblée a voté à l'unanimité le changement de ces trois articles.

Fin de l'assemblée générale extraordinaire : 10.00



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - BILAN 2019

1 mn de silence en Mémoire à ceux qui nous ont quitté.

Début de l'assemblée générale ordinaire : 10.00

M. Franck Pascaud (Président organisateur)

Prend la parole.

Monsieur le Préfet, Monsieur le Sous-Préfet, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames, Messieurs les représentants des forces de l'ordre étatiques, Mesdames et Messieurs les représentants des Sapeurs Pompiers, Mesdames, Messieurs de la Police Municipale, Monsieur le Président de l'ERCI, chers amis représentants de clubs, Chers amis partenaires.

J'espère que vous avez passé une bonne journée constructive hier, je voudrais dans un premier temps remercier Monsieur le Maire de Paimbœuf, ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal pour le prêt de la salle gracieusement.

Je voudrais aussi remercier particulièrement mon épouse et mes enfants, qui, il faut le dire me supporte depuis quelque temps, car l'organisation de cette AG était pour mon bureau, mes adhérents et moi même une revanche sur 2017.

Merci aussi à l'ensemble de nos partenaires, Gilou de la Pizzeria ISOLA pour la préparation des repas, La société Fleur de Sel à Pornic, La Godaille, Le Tabac Presse « le Sabot de Vénus », et Patricia de l'entreprise PVP escorte de convoi exceptionnel.

Je vous souhaite à tous un bon dimanche entre notre compagnie, et bonne fin d'AG à toutes et tous.

M. Norbert Heydel (Président de l'ERCI)

Le président salut et remercie les personnalités présentes.

Il apporte toute sa sympathie quant à leur accueil dans la commune de Paimboeuf ainsi que tous ses remerciements pour la réalisation de ce 5^e congrès national.

Comme chaque année pour la 5^e année consécutive, le bureau de l'ERCI se déplace et vous invite à en faire de même afin d'analyser la gestion tant morale que financière de VOTRE association nationale. Qu'elle soit positive ou négative. Sachons encore rester à notre place pour le moment est continuons à bâtir ce que nous avons créé il y a de cela 4 petites années.

Il rebondi sur cette dernière phrase afin de faire une analyse sommaire de sa naissance à ce jour.

- ⇒ Novembre 2015 Création de l'ERCI à Riom dans le 63
- ⇒ Avril 2016 AG Constitutive à St Vaury 23
- ⇒ Adhésion à la FFBA
- ⇒ Mis en place d'une méthode de fonctionnement au sein du comité
- ⇒ Mise en place d'une comptabilité analytique
- ⇒ Une transparence totale sur les chiffres annuels mis en ligne sur le site (1^{er} regroupement national à présenter ces chiffres sur leur site - signe de transparence)
- ⇒ Affiliation entre l'ERCI et toutes les associations souhaitant rejoindre ce regroupement national.



Entente Radio Clubs et Indépendants

- ⇒ 2017 - Achat d'un stand pour les salons ou déplacements
- ⇒ Mis en place et animation régulière d'une boutique afin de confirmer votre et notre implication et votre appartenance dans notre regroupement
- ⇒ Création depuis plus de trois ans et demi d'une info trimestrielle
- ⇒ Partenariat entre Radio Sans Frontière – GRECE et l'ERCI
- ⇒ 2018 - Partenariat avec le DICA (Détachement d'Intervention contre les Catastrophes et de Formation)
- ⇒ Partenariat avec Lou Recantou Dels Pompiers de Marseillan, 34
- ⇒ Adhésion à l'OCDPC (Observatoire Citoyen de Défense et de Protection Civile)
- ⇒ Support pédagogique pour toutes les associations à l'ERCI
- ⇒ Reconnaissance d'intérêt général de la DGI (Direction Générale des Impôts)
- ⇒ Acquisition d'un drapeau commémoratif avec les 2 cravates (nationale, départementale et Communale)
- ⇒ Présence de ce drapeau lors de plusieurs déplacements et commémorations dont l'invitation à l'Arc de Triomphe à Paris en septembre 2018
- ⇒ Décoration pour le groupe de la médaille de l'OCDPC (**Observatoire Citoyen de Défense et de Protection Civile**)
- ⇒ Lors d'un déplacement d'un membre du comité de l'ERCI à Bordeaux avec le drapeau Décoration pour le groupe de la médaille de l'ANPDSB (**Action Nationale pour la Promotion et le Développement des Services Bénévoles**)
- ⇒ Mis en place d'un système informatique qui nous évitera tout échange postal à plus ou moins long terme d'où un supplément économique.

Une présence et un soutien quasi instantané de votre comité en ligne internet, Skype ou par téléphone.

Présence d'une personne minimum du comité lors de vos invitations anniversaire associatif ou AG Ordinaire ou Extraordinaire.

Défense du dossier d'une association depuis mi 2019 avec plusieurs dizaines d'heures de travail et quand je vous dis plusieurs dizaines, c'est en réalité plus de 160 :00. J'aurai pu faire comme certains, dire que si j'intervenais ce serait de l'ingérence, trop facile de laisser mourir une association en se cachant derrière une phrase. Cela évoque que tant que vous payez votre cotisation, tout va bien, mais dès que vous rencontrez des problèmes. Je me cache derrière cette phrase.

A ce jour, cette association n'est pas encore sauvée, mais elle est au moins sûre que la justice fera son devoir face à des gens peu scrupuleux et elle devrait pouvoir récupérer une partie des sommes détournées.

Un déplacement à St Vaury, Ici même à Paimboeuf en juin dernier pour rencontrer M. Thierry BRUTUS (alors maire de la commune)

Un déplacement à Marseillan en juin dernier afin de représenter l'ERCI auprès de notre Ami Michel du Lou Recantou.



Entente Radio Clubs et Indépendants

Un déplacement éclair à Méru pour répondre présent à leur invitation en novembre dernier
Plus de 180 :00 de travail sur le dossier que Pascal vous a parlé hier après-midi et qui va dans la continuité de vous faire grandir et par la même être reconnu de vos instances locales.
Depuis près de 3 mois, nous travaillons en étroite collaboration sur un dossier de reconnaissance de mission publique. A ce jour, il ne manque plus que le compte rendu de ce week-end pour le transmettre à la Préfecture du Haut Rhin. Plus de 354 pages à ce jour représentant près de 265 heures de travail.

Alors oui, on ne me voit que très rarement poser des « j'aime » - « j'adore » mais vous avez deux sortes de personnes.

Celles qui parlent beaucoup mais ne font pas grand-chose et vous avez des personnes que vous ne voyez pas et vous n'entendez pas souvent mais qui cherchent à faire avancer les nombreux retards prit.

A ce jour, je peux le dire en vous regardant en face, l'ERCI est le seul groupement national à avoir obtenu ce que certains attendent encore, même après 37 ans d'existence. (Je ne vais pas me faire que des copains, mais personnellement je m'en fous) mais j'aime regarder les choses en face et garder les pieds sur terre.

Durant ces 4 années, il est vrai que ce sont de nombreuses heures de travail, mais il y a des plaisirs que valent largement les sacrifices qui font de ces rencontres nationales d'abord un plaisir et nous permettent d'avancer sur des axes que nous nous sommes fixés. Après ça, la balle est dans votre camp.

Je souhaite profiter du temps qui m'ai alloué pour remercier le comité qui me suis et me permet de rebondir sur certaines baisses de moral que nous pouvons rencontrer comme tous ici présent. Merci et très bonne assemblée générale à tous.

M. Pascal Brilot : Responsable juridique

Reprend la parole afin d'analyser les tableaux d'assistance de l'ensemble des associations regroupant l'ERCI.

Il pointe le fait d'une obligation de chacun des responsables associatifs sur le fait de remplir au fur et à mesure le tableau d'assistance mis à disposition et géré par votre groupement national.

Il rajoute que dans les chiffres présentés, il s'avère que deux associations n'ont pas joué le jeu cette année et que l'ERCI peut se mettre à leur disposition s'ils rencontrent un problème pour remplir ce document.

Il souligne le fait que tous les week-end, une partie de votre comité est joignable sur le mode de communication interne à l'ERCI.



Entente Radio Clubs et Indépendants

BILAN GENERALE DES ASSISTANCES 2019

		JANVIER
Assistances	5	
Signaleurs	105	
Postes	98	
Heures	6642	
Km	5314	

		FEVRIER
Assistances	11	
Signaleurs	252	
Postes	251	
Heures	1147	
Km	6463	

		MARS
Assistances	40	
Signaleurs	360	
Postes	265	
Heures	2269	
Km	24566	

		AVRIL
Assistances	75	
Signaleurs	498	
Postes	448	
Heures	5167	
Km	29398	

		MAI
Assistances	62	
Signaleurs	575	
Postes	481	
Heures	4265	
Km	22432	

		JUIN
Assistances	64	
Signaleurs	587	
Postes	477	
Heures	4772	
Km	23889	

		JUILLET
Assistances	49	
Signaleurs	511	
Postes	409	
Heures	3048	
Km	17119	

		AOUT
Assistances	34	
Signaleurs	258	
Postes	176	
Heure	1930	
Km	7642	

		SEPTEMBRE
Assistances	42	
Signaleurs	418	
Postes	287	
Heures	2732	
Km	13085	

		OCTOBRE
Assistances	32	
Signaleurs	240	
Postes	210	
Heures	1829	
Km	5011	



Entente Radio Clubs et Indépendants

		NOVEMBRE
Assistances	20	
Signaleurs	135	
Postes	106	
Heures	701	
Km	8535	

		DECEMBRE
Assistances	17	
Signaleurs	109	
Postes	91	
Heures	813	
Km	3234	

Assistances	451
Signaleurs	4038
Postes	3260

Heures	29559
Km	164967

591180, 00 €

52129, 57 €

BILAN GENERAL DE L'ANNEE 2019

643 309, 57 €

BILAN SUR 3 ANNEES	2019	%	2018	%	2017
Assistances	451	17	375	25	283
Signaleurs	4038	26	2985	21	2372
Postes demandés	3260	34	2157	10	1939
Nombre d'heures	29 559	9	26779	13	23 297
Nombre de Kms	164 967	- 22	201 916	33	135 512
Montant des heures	591 180 €		535 580 €		465 940 €
Montant des kms	52 129, 57 €		63 805, 45 €		42 726, 99 €
Total	643 309, 57 €		599 385, 45 €		508 666, 99 €

La colonne des - 22 % en km sont du au fait d'avoir mis en indisposition une association ne respectant pas les règles associatives



Entente Radio Clubs et Indépendants

La parole est donnée à Jean Pierre Hertzog : (Trésorier de l'ERCI)

COMPTE RENDU - BILAN FINANCIER 2019

Présenté par Jean Pierre HERTZOG

BILAN FINANCIER

SOLDE DE DEPART		
Banque	2 552,08	
TOTAL	2 552,08	
Stock Boutique	1 937,81	
Avances TCMI	224,00	
TRESORERIE THEORIQUE	4 713,89	
DEPENSES		
Achat Boutique		25,00
Variation stock		537,24
Achat de matériel		0,00
Fournitures de bureau		84,13
Honoraires		0,00
Publicité et Salon		0,00
Frais divers		0,00
Frais de poste		222,91
Frais internet		19,99
Frais bancaires		72,36
Frais Paypal		0,00
Frais AG		4 939,31
Frais de déplacement		503,18
Cotisation et Assurance FFBA		2 348,00
Dotation aux amortissements		180,00
		8 932,12



Entente Radio Clubs et Indépendants

RECETTES		
Ventes Boutique	256,50	
Cotisations	3 704,00	
Subvention	0,00	
Dons	400,00	
Remb Frais AG	5 609,52	
	9 970,02	
Total des Produits	9 970,02	
Total des Charges	8 932,12	
Résultat	1 037,90	
SOLDE OPERATIONS ANNEE 2018	1 037,90	
Investissements	-1 036,57	
Amortissements	180,00	
TRESORERIE excédentaire	181,33	
SOLDE THEORIQUE DEBUT	4 713,89	
SOLDE THEORIQUE FIN	4 895,22	
Compte Courant Banque	3 494,65	
SOLDE ANNUEL EN BANQUE	3 494,65	
Stock BOUTIQUE	1 400,57	
TOTAL	4 895,22	

*Bilan expertisé par le cabinet d'expertises comptables
EUREX ALSACE - 18avenue de Hollande - 68110 ILLZACH*



Entente Radio Clubs et Indépendants

ASSOCIATION Entente Radio Clubs et Indépendant
68110 ILLZACH

Page : 1

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles:					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles:					
	Terrains					
ACTIF CIRCULANT	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	832	44	788	788	
	Autres immobilisations corporelles	704	191	513	69	15.53
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières: (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
Comptes de Régularisation	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	1 536	235	1 301	444	857 102.92
	Stocks et en cours:					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	1 401		1 401	1 938	537 27.72
	Avances et acomptes versés sur commandes					
Comptes de Régularisation	Créances: (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances				224	224 100.00
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	3 495		3 495	2 552	943 36.93
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	4 895		4 895	4 714	181 3.85
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 431	235	6 196	5 158	1 038 20.12

(1) Droit de suite au bail
(2) Droit à reprise d'us au
(3) Droit à plus d'us au

Document N° 001/004 au Bureau

BUREAU ALSACE

Siret N° 815 207 998 00015 - Siren: 815 207 998

Inscrite au Registre des Associations du Tribunal de Bailliage de Mulhouse N° 92 Folio 241



ASSOCIATION Entente Radio Clubs et Indépendant
68110 ILLZACH

Page : 5

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	787.60		787.60	
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	831.60		831.60	
28154000	44.00		44.00	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	512.97	444.00	68.97	15.53
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFO	703.97	499.00	204.97	41.08
28183000 AMT MAT BUREAU ET INFO	191.00	55.00	136.00	247.27
Total II	1 300.57	444.00	856.57	102.92
MARCHANDISES	1 400.57	1 937.81	537.24	27.72
37000000 STOCK BOUTIQUE	1 400.57	1 937.81	537.24	27.72
AUTRES CREANCES		224.00	224.00	100.00
46710000 AVANCES TCME		224.00	224.00	100.00
DISPONIBILITES	3 494.65	2 552.08	942.57	36.93
51210000 BANQUES	3 494.65	2 552.08	942.57	36.93
Total III	4 895.22	4 713.89	181.33	3.85
TOTAL GENERAL	6 195.79	5 157.89	1 037.90	20.12



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRIES	Capital (Dont versé :)				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Reserves				
	Réserve légale	5 158	2 810	2 348	83,58
	Reserves statutaires ou contractuelles				
	Reserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 038	2 348	1 310	55,80
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	6 196	5 158	1 038	20,12
AUTRES FONDS PROPRIES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes fiscales et sociales				
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV				
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 196	5 158	1 038	20,12

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an



Page : 6

DETAIL BILAN PASSIF

[illegible]

EURFX ALSACE



Entente Radio Clubs et Indépendants

ASSOCIATION Entente Radio Clubs et Indépendants
68110 ILLZACH

Page : 3

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	257		257	1 296	1 039	80,20
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	257		257	1 296	1 039	80,20
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				600	600	100,00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 714	6 285	3 429	54,55
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			9 970	8 181	1 790	21,88
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			25	1 214	1 189	97,94
Variation de stock (marchandises)			537	629	1 166	185,45
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			8 190	5 102	2 998	57,75
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			180	55	125	227,27
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			8 932	5 832	3 100	53,15
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 038	2 348	1 310	55,80
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

Document N° 001001 en France

BUREX ALSACE

Siret N° 815 207 998 00015 - Siren: 815 207 998

Inscrite au Registre des Associations du Tribunal de Bailliage de Mulhouse N° 92 Folio 241



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits financiers:				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières:				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts: (I-II+III-IV+V-VI)	1 038	2 348	1 310	55,80
Produits exceptionnels:				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles:				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits: (I+III+V+VII)	9 970	8 181	1 790	21,88
Total des charges: (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 932	5 832	3 100	53,15
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 038	2 348	1 310	55,80

* V compris : Endossement de crédit (actif immobilisé)

: Endossement de crédit (actif immobilisé)

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



Entente Radio Clubs et Indépendants

ASSOCIATION Entente Radio Clubs et Indépendants
68110 ILLZACH

Page : 7

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	256.50	1 295.50	1 039.00	80.20
70700000 VENTES - BOUTIQUE	256.50	1 295.50	1 039.00	80.20
Chiffre d'affaires NET	256.50	1 295.50	1 039.00	80.20
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		600.00	600.00	100.00
74000000 SUBVENTION		600.00	600.00	100.00
AUTRES PRODUITS	9 713.52	6 285.00	3 428.52	54.55
75600000 COTISATIONS	3 704.00	2 596.00	1 108.00	42.68
75850000 DONS	400.00		400.00	
75860000 REMB. FRAIS ASSEMBLEE GENERALE	5 609.52	3 689.00	1 920.52	52.06
Total des Produits d'exploitation	9 970.02	8 180.50	1 789.52	21.88
ACHATS DE MARCHANDISES	25.00	1 214.30	1 189.30	97.94
60700000 ACHAT - BOUTIQUE	25.00	1 214.30	1 189.30	97.94
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	537.24	628.69	1 165.93	185.45
60370000 VARIATION STOCK BOUTIQUE	537.24	628.69	1 165.93	185.45
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	8 189.88	5 191.55	2 998.33	57.75
60630000 ACHAT DE MATERIEL		229.20	229.20	100.00
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	84.13	52.28	31.85	60.92
62260000 HONORAIRES		600.00	600.00	100.00
62320000 SALONS - EXPO		227.00	227.00	100.00
62510000 FRAIS ASSEMBLEE GENERALE	4 939.31	2 022.15	2 917.16	144.26
62520000 FRAIS DE DEPLACEMENT	503.18		503.18	
62610000 INTERNET	19.99	21.98	1.99	9.05
62630000 FRAIS POSTAUX	222.91	135.00	87.91	65.12
62700000 FRAIS BANCAIRES	72.36	63.96	8.40	13.13
62710000 FRAIS PAYPAL		2.88	2.88	100.00
62800000 FRAIS DIVERS		461.60	461.60	100.00
62810000 COTISATIONS ET ASSURANCES FFBA	2 348.00	1 375.50	972.50	70.70
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	180.00	55.00	125.00	227.27
68112000 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	180.00	55.00	125.00	227.27
Total des Charges d'exploitation	8 932.12	5 832.16	3 099.96	53.15
Résultat d'exploitation	1 037.90	2 348.34	1 310.44	55.80
Résultat courant avant impôts	1 037.90	2 348.34	1 310.44	55.80
Total des produits	9 970.02	8 180.50	1 789.52	21.88
Total des charges	8 932.12	5 832.16	3 099.96	53.15
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	1 037.90	2 348.34	1 310.44	55.80



Entente Radio Clubs et Indépendants

Une fois le bilan financier présenté, le Président reprend la parole afin de demander :

Le quitus pour le bilan moral.

Le quitus pour le bilan financier (qui même s'il est expertisé par un cabinet d'expertises comptable à le mérite d'être analysé, d'avoir l'aval de l'ensemble des membres présents et présenté noir sur blanc à l'ensemble des membres accompagné d'un dossier complet chiffré).

Le président rajoute que L'ERCI à toujours présenté son bilan financier et l'a toujours mis en ligne afin de respecter la transparence qui a toujours été décidé et ce dès le premier jour en respectant les statuts qui nous obligent de passer par un cabinet d'expertises comptable.

Nous suivons l'ordre du jour par la partie « élections »

Les postes à pourvoir sont:

Vice-président (chargé des associations et des assistances)	M. Michel MORET
Adjoint	M. Franck PASCAUD
Vice-président (chargé des indépendants et du DX)	M. J. Pierre ROUGERT
Adjoint	M. Loïc GODEAU
Trésorier	M. J. Pierre HERTZOG
Secrétaire	Mme Agnès BRILOT
Responsable communication	M. J. Pierre NEURDIN
Adjoint	M. Rémy FESNEAU
Responsable juridique	M. Pascal BRILOT

Conformément aux conditions actuelles, le Président coopte l'ensemble du bureau et le reconduit jusqu'en 2021. Pour le poste du Président qui devrait être réélu en 2021 sera reporté d'un an à 2022.

Le président reprend la parole afin de demander à l'ensemble des membres l'autorisation de monter un dossier de reconnaissance de mission publique qui sera déposé à la Préfecture du Haut Rhin. Ce dossier actuellement contient 325 pages. Il rassemble la totalité des différentes demandes à l'obtention de cette reconnaissance.

Le président clôture l'assemblée générale 2019 à 11:30

Elle est suivi par le verre de l'amitié offert par le TCMI de Illzach.



Entente Radio Clubs et Indépendants

ORDRE DES REPRESENTANTS

DE L'ERCI

03.89.45.49.07

Norbert HEYDEL

Président - Mulhouse (68)

Jean Pierre HERTZOG

Trésorier - Mulhouse (68)

Agnès BRILOT

Secrétaire - Chazelles / Lyon (42)

Michel MORET

Vice-président - St Vaury (23)

Franck PASCAUD

Adjoint - Paimboeuf (44)

Jean Pierre ROUGERT

Resp. DX et Indépendants
Villemontais (42)

Loïc GODEAU

Adj - Les Landes Genusson (85)

Jean Pierre NEURDIN

Gestionnaire du site - Mulhouse (68)

Rémy FESNEAU

Adj - Ste Colombe (33)

Pascal BRILLOT

Resp. formation et Administratif
Chazelles / Lyon (42)

Chantal ALLARD

Alexandra COHEN

David CASANOVA

Distinctions - Floirac (33)

Resp. 446 Mhz - (85)

Amateur-Radio



Entente Radio Clubs et Indépendants

ADRESSES MAIL A RETENIR

Norbert HEYDEL:	norbert.heydel@gmail.com
Michel MORET :	moret.michel@free.fr
Jean Pierre HERTZOG:	forcedevie68@gmail.com
Pascal BRILLOT:	pascal.brilot@gmail.com
Jean Pierre ROUGERT :	jp207@free.fr
Jean Pierre NEURDIN :	jp.neurdin@gmail.com
Agnès BRILOT :	brilot.agnes@gmail.com
Loïc GODEAU :	godeau.loic@orange.fr
Rémy FESNEAU :	dundee33fr@hotmail.fr
Franck PASCAUD :	signaleurs.region.ouest@gmail.com



Entente Radio Clubs et Indépendants

Notre but:

- De regrouper les amateurs radio, radioamateurs et radio-clubs utilisateurs de la radio-communication en France et à l'étranger.
- D'apporter aux amateurs-radio, radioamateurs et radio-clubs (adhérents ERCl), des services d'information et de défense dans le cadre de l'exploitation de leur hobby (R/C).
- De créer et former une chaîne d'entraide et de solidarité entre tous les amateurs radio, radioamateurs et radio-clubs et associations membres partenaires.
- D'entrer en relation avec les administrations françaises, européennes ou internationales concernées afin de participer à la mise en place de la meilleure réglementation relative à leurs activités d'amateurs radio et de radioamateurs et de trouver une solution favorable à toutes les questions qui peuvent concerner les amateurs radio et de radio amateurisme en général
- D'organiser et de mettre en place l'aide ou de l'entraide, en remonté d'information lors d'actions menées dans le cadre de la gestion de l'urgence et de crises de sécurité civile, dans l'encadrement de manifestation, le cas échéant en partenariat avec d'autres organisations par le soutien technique, méthodique en radiocommunication citoyenne auprès des pouvoirs publics.
- Pour des besoins techniques, l'évolution de l'ERCl pourra engendrer l'ouverture d'un radio club sous la tutelle d'un radioamateur référent enregistré à l'Agence Nationale des Fréquences Radioamateurs (ANFR).
- De faire vivre le monde de la radiocommunication de loisir de tous horizons.
- Elle s'interdit de prendre part à toute activité à caractère politique, confessionnel ou commercial.

Nos Objectifs:

Nous regardons pour mettre en place les directions du comité :

- 1) Partenariats divers dans le monde de la radiocommunication.
- 2) Augmentation des possibilités du 27 Mhz (tous modes).
- 3) Autorisation à l'antenne.
- 4) Augmentation en canaux et en puissance du 446 Mhz.
- 5) Autorisation du mode numérique.
- 6) Formation et médiatisation de notre moyen radio auprès des OM et futur OM.
- 7) Procédures radio.
- 8) Agrément sécurité civile.
- 9) Refonte de l'article 411/ 29 à 31 du code de la route visant les signaleurs.
- 10) Liste non exhaustive.



Entente Radio Clubs et Indépendants



TRIBUNAL D'INSTANCE DE MULHOUSE

CS 83047

44, Avenue Robert Schuman
68061 MULHOUSE CEDEX 3

Tél : 0389354269 Fax: 0389354251

REGISTRE DES ASSOCIATIONS DE MULHOUSE

EXTRAIT

VOLUME 92 FOLIO 241

Dénomination : **ENTENTE DES RADIOS CLUBS ET INDEPENDANTS (ERCI) - REGROUPEMENT NATIONAL**

Siège : **70 b, Rue de Mulhouse 68110 ILLZACH**

- Les statuts ont été adoptés le 07 Novembre 2015 .

L'association est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par son président .
INSCRIT LE 20 Novembre 2015

- Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 Mars 2016, le siège de l'association a été transféré de MULHOUSE, 31, Rue d'Oradour - chez M. Norbert HEYDEL au 70 b, Rue de Mulhouse à 68110 ILLZACH.

INSCRIT LE 06 Avril 2016.

- Par décision de l'assemblée générale ordinaire en date du 01 Avril 2018, le nouveau comité se compose de :

Président(e) : Monsieur Norbert HEYDEL né(e) le 13/01/1960 à Nancy (54) de nationalité française demeurant 31, Rue d'Oradour à 68100 MULHOUSE

Vice-Président(e) : Monsieur Michel MORET né(e) le 11/03/1950 à Moutier Malcard (23) de nationalité française demeurant 6, Rue du Moulin à 23320 ST VAURY

Vice-Président(e) : Monsieur Jean-Pierre ROUGERT né(e) le 18/02/1965 à Le Coteau (42) de nationalité française demeurant Chemin Les Crozeq à 42155 VILLEMONTAIS

Secrétaire : Monsieur James BERTON né(e) le 23/09/1982 à St-Gaudens (31) de nationalité française demeurant 8 bis, Rue des Genaches à 66600 RIVESALTES

Trésorier(e) : Monsieur Jean Pierre HERTZOG né(e) le 27/07/1950 à Sierentz de nationalité française demeurant 2 b, Rue des Lilas à 68100 MULHOUSE

Membre : Monsieur Jean-Pierre NEURDIN né(e) le 02/03/1944 à Echenoz la Méline (70) de nationalité française demeurant 2, Rue de Brest à 68260 KINGERSHEIM

Membre : Monsieur Loïc GODEAU né(e) le 02/09/1957 à Nantes (44) de nationalité française demeurant Le Pleissis à 85130 LES LANDES GENUSSON

Membre : Monsieur Franck PASCAUD né(e) le 27/10/1979 à Nantes (44) de nationalité française demeurant 16, Rue de l'Hôpital à 44560 PAIMBOEUF

Membre : Monsieur Rémy FESNEAU né(e) le 16/07/1964 à Tours (37) de nationalité française demeurant 4 bis, Le Bourg à 33350 STE COLOMBE

INSCRIT LE 16 Mai 2018

- Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01 Avril 2018, de nouveaux statuts ont été adoptés.

INSCRIT LE 16 Mai 2018 .

- Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 01 Avril 2018, l'association se nomme maintenant :

ENTENTE DES RADIOS CLUBS ET INDEPENDANTS (ERCI) - REGROUPEMENT NATIONAL .

Ancienne dénomination : ENTENTE DES RADIOS CLUBS ET INDEPENDANTS.

INSCRIT LE 16 Mai 2018 .



MULHOUSE, le 11/06/2018
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Greffier

Siret N° 815 207 998 00015 - Siren: 815 207 998

Inscrite au Registre des Associations du Tribunal de Bailliage de Mulhouse N° 92 Folio 241



Entente Radio Clubs et Indépendants



Service Statistique Répertoire SIRENE

Toute modification (changement d'adresse, statut, raison sociale, activité...) concernant votre entreprise doit être déclarée au CFE dont vous dépendez.

Pour plus de précisions, consulter le site Internet [insee.fr](https://www.insee.fr/fr/information/1972060) à l'adresse :

<https://www.insee.fr/fr/information/1972060>

SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE

A la date du 26 février 2020

Description de l'entreprise	Entreprise active au répertoire Sirene depuis le 20/11/2015
Identifiant SIREN	815 207 998
Identifiant SIRET du siège	815 207 998 00023
Désignation	ENTENTE DES RADIOS CLUBS ET INDEPENDANTS
Sigle	ERCI
Catégorie juridique	9260 - Association de droit local (Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle)
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
Appartenance au champ ESS	Oui

Description de l'établissement	Etablissement actif au répertoire Sirene depuis le 06/04/2016
Identifiant SIRET	815 207 998 00023
Adresse	ENTENTE RADIOS CLUBS INDEPENDANTS 70 B RUE DE MULHOUSE 68110 ILLZACH
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

Important : A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret n°2007-1058 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités françaises et de produits, paru au JO du 30 décembre 2007).

Avertissement : aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.

Site de gestion: CENTRE STATISTIQUE DE METZ
Centre des statistiques sociales et locales
Pôle Sirene Associations
32 AVENUE MALRAUX
57046 METZ CEDEX 1

REPUBLIQUE FRANCAISE

Siret N° 815 207 998 00015 - Siren: 815 207 998

Inscrite au Registre des Associations du Tribunal de Baillage de Mulhouse N° 92 Folio 241



Entente Radio Clubs et Indépendants

REMERCIEMENTS

Nous, l'ensemble du Comité ainsi que toutes les personnes présentes remercions M. le Maire de Paimboeuf, son Conseil Municipal pour son accueil, l'ensemble du Centre Technique Municipal pour son apport et la disponibilité des personnels, le Président et son comité ainsi que l'ensemble des membres de l'association Signaleurs Région Ouest pour leur organisation, leur savoir faire, leur dévouement et leur sympathie.

L'ensemble des membres présents

